

L'Union démocratique (HDZ) conservera-t-elle le pouvoir en Croatie ?

Le 15 mars dernier, le président de la République de Croatie Zoran Milanovic a annoncé la tenue d'élections législatives pour le 17 avril. Ce scrutin est le premier d'une série organisée dans le pays en 2024 : élections européennes le 9 juin et élection présidentielle à la fin de l'année. 3,7 millions de personnes sont appelées aux urnes le 17 avril.

La Croatie est gouvernée depuis 2016 par l'Union démocratique (HDZ), conduite par le Premier ministre Andrej Plenkovic, allié au Parti démocratique indépendant serbe (SDSS), dirigé par Milorad Pupovac. Le chef du gouvernement sortant est d'ailleurs le Premier ministre qui a réalisé le plus long mandat à la tête du gouvernement. Sa coalition est soutenue par le Parti social-libéral, le Parti chrétien-démocrate, l'Alliance démocratique de Slavonie et Baranja, le Parti populaire-Réformistes (NS-R), l'Union démocratique des Hongrois de Croatie, l'Alliance rom de la République de Croatie, l'Union des Albanais, le Parti croate des retraités (HSU).

L'Union démocratique est quelque peu à la peine. Elle est également critiquée pour avoir nommé Ivan Turudic au poste de procureur général. Ce choix a été confirmé par le parlement : 78 députés ont voté en sa faveur, contre 60 et 2 abstentions. Les détracteurs d'Ivan Turudic soulignent ses liens avec des personnalités controversées comme Zdravko Mamic, ancien dirigeant du club de football Dinamo de Zagreb reconnu coupable de fraude fiscale, qui s'est réfugié en Bosnie pour échapper à la justice, ou encore de certains hauts fonctionnaires de l'Union démocratique soupçonnés de corruption.

Le pouvoir a également fait face à plusieurs manifestations en mars dernier dans les cinq plus grandes villes du pays (Zagreb, Split, Rijeka, Osijek et Varazdin) - organisées par plusieurs forces de l'opposition de gauche (Mozemo

(« *Nous pouvons* » en croate) et une coalition de 6 partis dirigée par le Parti social-démocrate (SDP) - qui avaient appelé les Croates à se rassembler sous le mot d'ordre « *ça suffit !* ». A l'issue, le dirigeant social-démocrate Pedja Grbin a promis de « *terminer le travail dans les bureaux de vote* ».

LE « COUP » DE ZORAN MILANOVIC

La campagne électorale a connu un moment inouï lorsque le président croate Zoran Milanovic a annoncé lors d'une conférence de presse mi-mars, aux côtés de Pedja Grbin, sa candidature aux élections législatives comme tête de liste du SDP à Zagreb ... dans la première circonscription dans laquelle se présente le Premier ministre sortant, Andrej Plenkovic. « *Parfois, il faut quitter sa zone de confort pour rassembler une majorité solide et former un gouvernement de salut national* » a déclaré le chef de l'Etat. Appelée à se prononcer sur cette situation inédite, la Cour constitutionnelle a affirmé le 18 mars que la candidature d'un président de la République aux élections législatives est absolument impossible. « *La candidature du président de la République aux élections législatives est incompatible avec la Constitution croate et le principe de séparation des pouvoirs. Le président est une personne non partisane et il ne peut participer aux activités d'aucun parti politique. S'il veut être candidat, il doit démissionner* » a statué la Cour. Le chef de l'Etat n'est pas non plus autorisé à faire campagne en faveur d'une liste particulière au risque d'entraîner l'annulation du scrutin.

Zoran Milanovic a répondu en qualifiant les membres de la Cour constitutionnelle de « *paysans illettrés* » ; il a affirmé qu'il ne démissionnerait qu'une fois la victoire électorale certaine et donc en mesure de succéder à Andrej Plenkovic à la tête du gouvernement.

Rappelons que Zoran Milanovic, président de la République depuis 2020, a été Premier ministre entre 2011 et 2016.

02

LES SONDAGES

Selon les enquêtes d'opinion, la candidature du président croate a « boosté » les intentions de vote des sociaux-démocrates et, au-delà, de l'opposition de gauche.

Dans le dernier sondage réalisé pour la chaîne de télévision publique Htv et publié le 11 avril, l'Union démocratique reste en tête des sondages avec 31% des suffrages mais l'écart avec le SDP (25%) s'est réduit de 10 à 5 points au cours des dernières semaines. Le Mouvement patriotique (Domovinski Pokret, DP), ancien Mouvement patriotique de Miroslav Skoro (DPMS), parti populiste de droite créé par Miroslav Skoro et dirigé par Ivan Penava, (qui se présente en coalition avec Agrameri, Loi et justice, le Parti démocrate paysan, la Liste verte et le Bloc pour la Croatie) suivrait avec environ 8%. Le Pont (Most), parti libéral conduit par Bozo Petrov, en recueillerait 7% tout comme Nous pouvons ! (Mozemo), parti écologiste de gauche. Les deux tiers des personnes interrogées se déclarent certaines d'aller voter le 17 avril.

LA NOUVEAUTÉ DU MERCREDI

Zoran Milanovic a déclenché une autre crise en choisissant de fixer la date des élections au 17 avril, soit un mercredi et non, comme traditionnellement, un dimanche (les élections législatives du 3 janvier 2000 s'étaient tenues un lundi). La Constitution rendant obligatoire de voter un jour non travaillé, le 17 avril a été proclamé férié, ce qui entraîne d'ailleurs de nombreuses complications organisationnelles dans le pays. Selon le vice-Premier ministre Branko Bacic (HDZ), cette décision devrait coûter 350 millions € au pays.

Certains analystes politiques expliquent ce choix par le fait que ce jour férié au milieu de la semaine devrait encourager la mobilisation des électeurs et accroître la participation, une hausse qui devrait in fine favoriser les partis de gauche. Mais les électeurs croates de Bosnie-Herzégovine, généralement favorables à l'Union démocratique, pourraient rencontrer des difficultés pour se déplacer ce jour-là. Dragan Covic, dirigeant de l'Union démocratique en Bosnie-Herzégovine, a annoncé que

le 17 avril serait aussi férié pour les Croates de Bosnie-Herzégovine.

Zoran Milanovic est un homme au caractère bien trempé. Il s'est souvent opposé au Premier ministre sur les nominations de responsables militaires ou du renseignement comme sur la gestion de la crise sanitaire consécutive à la pandémie de Covid-19. Depuis 2022, il se montre circonspect sur le soutien à l'Ukraine face à la Russie et a exprimé de nombreuses réserves sur la politique de l'Union européenne et de l'OTAN à l'égard de la Russie, refusant que son pays participe à la mission européenne de formation de soldats ukrainiens. Il qualifie la révolution de Maidan de 2014 en Ukraine de « coup d'Etat » et affirme que la Russie devait obtenir « des garanties de sécurité » de la part de l'OTAN. Zoran Milanovic est d'ailleurs opposé à l'entrée de Kiev dans l'OTAN. Il met régulièrement en avant son amitié avec le Premier ministre hongrois Viktor Orban (Fidesz-MPSZ) comme avec Milorad Dodik, président de la République des Serbes de Bosnie-Herzégovine.

LA COALITION DE L'OPPOSITION

Le Parti social-démocrate se présente en coalition avec 8 autres alliés. Cette coalition dénommée Rivières de justice rassemble le Parti démocratique d'Istrie (IDS), l'Alliance de Primorje-Gorski (PGS), les Réformistes, le Parti du centre (Centar), le Front des travailleurs (DO i SIP), l'Alliance civique-libérale (GLAS) et le Parti paysan (HSS).

Il a annoncé qu'en cas de victoire le 17 avril ses premières actions seraient de licencier le procureur général Ivan Turudic et d'annuler le projet de loi Lex AP qui propose de punir la divulgation non autorisée d'actes d'enquête ou de preuves d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement.

Le parti libéral Fokus a choisi de ne pas rejoindre la coalition dirigée par les sociaux-démocrates. « Je suis conscient que le Parti social-démocrate vise la victoire mais nous trouvons inacceptable que le prix à payer soit la remise en cause de l'ordre constitutionnel, les agressions dans l'arène publique et les démonstrations politiques. C'est pourquoi Fokus suivra sa propre voie » a déclaré

Davor Nadi, dirigeant du parti. Il regrette l'absence de discussions sur un programme électoral. Mozemo a également décidé de faire cavalier seul, mécontent lui aussi du comportement du président de la République.

L'UNION DÉMOCRATIQUE PEUT-ELLE REMPORTE LE SCRUTIN ?

Après l'annonce de Zoran Milanovic, Andrej Plenkovic, Premier ministre sortant, a mis en garde contre un candidat qui pourrait jeter la Croatie « dans les bras de la Russie ». « Exactement au moment où les élections ont lieu en Russie, est-ce qu'il s'agit là de faire sortir la Croatie de la communauté occidentale, de l'Union européenne, de l'Otan, du partenariat avec les Etats-Unis et de l'envoyer dans les bras de la Russie ? » s'est-il interrogé évoquant la décision du chef de l'Etat de se présenter aux élections législatives.

Andrej Plenkovic a justifié la décision d'organiser des élections législatives au printemps plutôt qu'à l'automne, ce qui avait été un temps envisagé, par le fait qu'il souhaitait qu'elles aient lieu avant la saison estivale, particulièrement importante dans un pays très dépendant du secteur du tourisme, qui représente près d'un cinquième du PIB.

Andrej Plenkovic met en avant son bilan de près de 8 ans à la tête de la Croatie. « Nous avons préservé la cohésion sociale et augmenté les salaires de 60% et les pensions de retraite de 220 € » a-t-il déclaré. « Le nombre des personnes ayant un emploi est le plus élevé dans le pays depuis 1991 et le taux de chômage s'élève à 6,5%, soit le taux le plus faible de l'histoire du pays » a-t-il ajouté. Il promet d'augmenter les salaires des employés de la fonction publique, soit 245 000 personnes, et il s'engage à ce que le salaire moyen atteigne, en Croatie, 1 600 €, soit 80% de la moyenne européenne, et à ce que le salaire brut minimal s'élève à 1 250 € à la fin de la prochaine législature.

Le Premier ministre sortant a annoncé l'adoption de nouvelles mesures d'aide en matière d'énergie, indiquant que son gouvernement allait stabiliser les prix du gaz, de l'électricité et des carburants. Ainsi que de nouvelles mesures en faveur des retraités (augmentation de 20% des pensions). Toutes les personnes qui perçoivent des

pensions de retraite jusqu'à 840 € seront concernées. Les plus petites pensions recevront l'aide la plus importante. Cette mesure concernera environ 800 000 personnes. L'Union démocratique a choisi « Pour tous les défis » comme slogan pour le scrutin législatif du 17 avril.

LE SYSTÈME POLITIQUE CROATE

Le *Hrvatski Sabor*, parlement croate, est monocaméral depuis 2001, année de la suppression de la Chambre des comitats. Il compte environ 150 députés. Leur nombre varie en effet selon les législatures ; il ne peut cependant être inférieur à 100 ou supérieur à 160. Les députés sont élus tous les 4 ans au scrutin proportionnel au sein de 10 circonscriptions, chacune d'entre elles élitant 14 personnes. Une onzième circonscription rassemble les Croates vivant à l'étranger (et qui possèdent une résidence dans le pays), qui désigne 3 députés. Une douzième circonscription recouvre l'ensemble du pays et désigne les 8 députés représentant les 22 minorités nationales reconnues par le gouvernement : 3 sièges pour les Serbes, 1 pour les Italiens, 1 pour les Hongrois, 1 pour les Tchèques et les Slovaques, 1 pour les Albanais, les Bosniens, les Macédoniens, les Monténégrins et les Slovènes et 1 pour les Autrichiens, les Bulgares, les Allemands, les Juifs, les Polonais, les Roms, les Roumains, les Russes, les Ruthènes, les Ukrainiens et les Valaques.

La nationalité des électeurs des minorités nationales est enregistrée à leur naissance sur déclaration de leurs parents mais elle peut être modifiée par la suite, et ce jusque deux semaines avant les élections législatives. Les électeurs des minorités choisissent à leur entrée dans leur bureau de vote de prendre part au scrutin en tant que membres de leur minorité et, par conséquent, de voter dans la douzième circonscription, ou bien de se prononcer pour les candidats de la circonscription à laquelle est rattaché leur bureau de vote.

Un parti politique doit recueillir au minimum 5% des suffrages pour être représenté au parlement. La distribution des sièges se fait selon la méthode d'Hondt. Les députés sont désignés au scrutin proportionnel plurinominal sur des listes semi-bloquées. Les électeurs peuvent effectuer une forme limitée de vote préférentiel pour un candidat

Élections législatives en Croatie

17 avril 2024

figurant sur la liste pour laquelle ils votent. Cette mesure, introduite en 2015, permet aux candidats ayant recueilli plus de 10% du total des suffrages attribués à leur parti dans leur circonscription d'être placés en tête de liste et de se voir attribuer un siège en priorité dans le cas où leur parti en obtient. Toute liste électorale doit compter un minimum de 40% de femmes parmi ses candidats. Pour être autorisées à participer au scrutin, les listes indépendantes doivent recueillir la signature d'au moins 500 électeurs et les listes représentant les minorités nationales d'un minimum de 100.

Les Croates élisent également tous les 5 ans leur président de la République au suffrage universel direct. Le 5 janvier 2020, Zoran Milanovic (SDP) s'est imposé avec 52,66% suffrages devant la cheffe de l'Etat sortante, l'indépendante Kolinda Grabar-Kitarovic, qui était soutenue par l'Union démocratique (47,34% des voix). Un peu plus de la moitié des Croates (54,99%) s'étaient rendus aux urnes pour ce 2e tour de scrutin.

Rappel des résultats des élections législatives du 5 juillet 2020 en Croatie

Participation : 46,44 %

partis politiques	Nombre de voix	Pourcentage des suffrages exprimés	Sièges
Union démocratique (HDZ)	621 035	37,26	66
Coalition pour un nouveau départ conduite par le Parti social-démocrate (SDP)	414 645	24,87	41
Mouvement patriotique de Miroslav Skoro (Domovinski Pokret, DPMS)-Coalition des souverainistes	181 493	10,89	16
Most-Nezavisnih Lista (Pont-Listes indépendantes)	123 194	7,39	8
Coalition gauche-verte	116 483	6,99	7
Parti du centre (Centar)	66 399	3,98	3
Parti croate du peuple-Libéraux démocrates (HNS-LD)	21 727	1,30	1
Parti du peuple-Réformistes (NS-R)	16 900	1,01	1
Autres	143 810	6,31	0
Minorités nationales			8

source : <https://www.izbori.hr/site/>

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2024

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.